



Cancer de l'intestin

Les réponses aux questions essentielles

Une information de la Ligue contre le cancer



SOMMAIRE

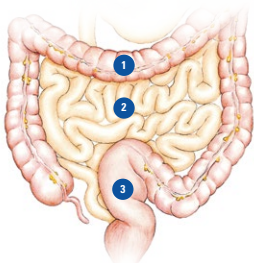
L'intestin	3
Le cancer de l'intestin	4
Le dépistage	7
La prévention	14
Que puis-je faire par moi-même ?	15
Définitions	17
Compléments d'information	19
La Ligue contre le cancer de votre région	20
Adresses utiles	22

L'INTESTIN

L'intestin est le lieu de la digestion et de l'absorption des nutriments. Il contribue à la régulation du métabolisme et au maintien de l'équilibre hydrique et joue un rôle important dans le système de défense de l'organisme.

L'intestin est constitué de l'intestin grêle et du gros intestin (côlon), la partie terminale de ce dernier formant le rectum. L'intestin grêle mesure entre trois et cinq mètres de long, le gros intestin environ un mètre et demi.

Les tumeurs de l'intestin sont nettement plus fréquentes dans le gros intestin que dans l'intestin grêle. Cette brochure porte par conséquent sur le cancer du côlon.



- 1 Gros intestin
- 2 Intestin grêle
- 3 Rectum

CANCER DE L'INTESTIN

Quelle est la fréquence du cancer de l'intestin ?

Le cancer de l'intestin est le troisième cancer le plus fréquent en Suisse. Chaque année, 4100 nouveaux cas sont diagnostiqués et 1600 personnes décèdent des suites de ce cancer.

Comment le cancer de l'intestin se forme-t-il ?

Le cancer de l'intestin se développe très souvent à partir d'excroissances bénignes qui se forment sur la muqueuse, les polypes. En général, il s'écoule une dizaine d'années avant qu'un polype ne se transforme en tumeur maligne.

Qui est touché par le cancer de l'intestin ?

Le cancer de l'intestin survient principalement après 50 ans. Il existe par ailleurs un risque accru de cancer de l'intestin dans certains cas bien précis :

- cancer de l'intestin ou polypes intestinaux dans la famille – père, mère, frère(s), sœur(s)
- antécédents de polypes de l'intestin

- maladie inflammatoire chronique de l'intestin (p. ex. maladie de Crohn ou colite ulcéreuse)

Les personnes qui présentent un ou plusieurs de ces risques peuvent développer un cancer de l'intestin à un jeune âge. Elles devraient discuter avec leur médecin de l'âge à partir duquel elles devraient se faire dépister.

A quoi puis-je voir que j'ai peut-être un cancer de l'intestin ?

Le cancer de l'intestin se développe de manière insidieuse. Il peut s'écouler de longues années avant l'apparition des premiers symptômes. Ces derniers peuvent être :

- la présence de sang dans les selles
- un faux besoin d'aller à selle
- des modifications du transit intestinal
- des douleurs abdominales inconnues et persistantes
- une perte de poids inexplicée

Ces troubles n'indiquent pas nécessairement la présence d'un cancer. Ils peuvent aussi avoir d'autres causes. Il est indispensable de consulter un médecin pour en rechercher l'origine.



LE DÉPISTAGE

A quoi sert le dépistage du cancer de l'intestin ?

Les examens de dépistage visent à déceler le cancer de l'intestin avant qu'il ne provoque des troubles. Lorsqu'il est décelé à un stade débutant, le cancer de l'intestin offre de bonnes chances de guérison – d'où l'importance d'une détection précoce.

Comment peut-on dépister un cancer de l'intestin le plus tôt possible ?

Les principales méthodes de dépistage sont le test de sang occulte (invisible) dans les selles et la coloscopie (endoscopie de l'intestin).

Qu'est-ce qu'un test de sang occulte dans les selles ?

Ce test recherche la présence de sang invisible à l'œil nu (sang occulte) dans les selles. Le sang peut provenir d'un polype ou d'une tumeur de l'intestin. Il s'agit d'un test simple, facile à obtenir, qui ne nécessite pas de préparation particulière.

Si l'on ne trouve pas de sang dans les selles, qu'est-ce que cela signifie ?

L'absence de sang dans les selles ne permet pas d'exclure à 100 % un cancer de l'intestin, car les polypes ou les tumeurs ne saignent pas en permanence. Pour augmenter les chances de déceler un cancer de l'intestin existant, le test est réalisé sur plusieurs échantillons de selles. Il devrait être répété tous les deux ans.

Si l'on trouve du sang dans les selles, qu'est-ce que cela signifie ?

La présence de sang dans les selles ne signifie pas nécessairement que vous avez un cancer de l'intestin. Elle peut aussi avoir d'autres causes. Il est indispensable de consulter un médecin pour en rechercher l'origine. Pour déterminer d'où vient le sang, on effectue une coloscopie.

Qu'est-ce qu'une coloscopie ?

La coloscopie consiste à examiner l'intérieur de l'intestin à l'aide d'une caméra miniature. Cette méthode permet de repérer des polypes avec une grande précision et de les éliminer directement.

Comment se déroule une coloscopie ?

Pour que le médecin puisse examiner correctement l'intérieur de l'intestin, celui-ci doit être exempt de tout résidu de selles. La veille de l'examen, il faut donc prendre un laxatif puissant, puis boire beaucoup. Lors de l'examen même, un tube flexible (endoscope) est introduit dans l'intestin par l'anus. Il est muni à son extrémité d'une caméra qui envoie directement les images de l'intestin sur un écran.

Que se passe-t-il si on trouve des polypes ?

Les polypes peuvent être éliminés directement au cours de l'examen. Ils sont ensuite examinés au microscope pour voir s'ils contiennent des cellules cancéreuses. En l'absence de cellules cancéreuses, vous devriez refaire une coloscopie après quelques années. L'intervalle entre les examens sera défini avec le médecin. En présence de cellules cancéreuses dans les polypes, le médecin discutera de la suite des démarches avec vous.

La coloscopie est-elle douloureuse ou dangereuse ?

Une coloscopie ne provoque en principe pas de douleur importante. Cependant, le déplacement de l'endoscope peut être désagréable. De ce fait, on vous administre normalement un médicament qui engendre une brève somnolence.

Le risque de complications lors d'une coloscopie est faible. Il est inférieur à 1 sur 1000. Lorsqu'on procède à l'ablation de polypes en cours d'examen, il peut se produire des lésions de l'intestin ou des saignements dans de rares cas.

Qui devrait effectuer un dépistage ?

Le dépistage du cancer de l'intestin est conseillé à partir de 50 ans. Les personnes qui présentent un risque accru (voir page 4) devraient discuter avec leur médecin pour voir à partir de quel âge elles devraient se faire dépister.

Où puis-je faire un examen de dépistage du cancer de l'intestin ?

Vous pouvez obtenir le test de sang occulte dans les selles auprès de votre médecin ou en pharmacie.

Pour une coloscopie, prenez contact avec votre médecin de famille. Il vous adressera à un spécialiste (gastroentérologue) qui effectuera l'examen.

Quelle méthode est la plus indiquée pour moi ?

Les deux méthodes ont leurs avantages et leurs inconvénients. Votre médecin ou votre pharmacien peut vous conseiller dans votre choix. Si vous avez un risque accru de cancer de l'intestin (voir page 4), vous devriez effectuer une coloscopie.

L'examen est-il remboursé par l'assurance-maladie de base ?

Oui. Depuis le 1^{er} juillet 2013, l'assurance-maladie de base prend en charge les coûts du dépistage de l'intestin chez les personnes de 50 à 69 ans. Sont couverts :

- **un test de sang occulte dans les selles tous les deux ans**

En présence de sang dans les selles, l'assurance-maladie de base rembourse également la coloscopie subséquente. En pharmacie, le test n'est remboursé que sur ordonnance médicale.

- **une coloscopie tous les dix ans**

Le test de sang occulte dans les selles et la coloscopie sont soumis à la *franchise*¹ et à la *quote-part*. En d'autres termes, une partie des coûts peut être mise à votre charge.

Existe-t-il des *programmes de dépistage* du cancer de l'intestin ?

Contrairement au cancer du sein, pour lequel plusieurs cantons ont mis en place des programmes de dépistage systématique, le cancer de l'intestin ne connaît pas de dépistage organisé à l'heure actuelle. Des démarches sont toutefois en cours pour mettre en place de tels programmes dans certains cantons. Si tel est le cas dans votre région de domicile, vous en serez informé par les autorités sanitaires cantonales. Vous pouvez également vous renseigner auprès de la ligue contre le cancer de votre canton (état janvier 2014).

PRÉVENTION

Comment puis-je prévenir le cancer de l'intestin ?

Il n'existe malheureusement aucune protection absolue contre le cancer de l'intestin. Certaines mesures permettent toutefois d'abaisser le risque de développer la maladie :

- maintenir un poids normal
- pratiquer une activité physique suffisante
- consommer peu de viande rouge et de viande transformée, mais beaucoup d'aliments riches en fibres (p. ex. produits complets, fruits et légumes)
- modérer sa consommation d'alcool
- ne pas fumer

QUE PUIS-JE FAIRE PAR MOI-MÊME ?

Information et conseil

Demandez conseil à votre médecin si vous avez un risque accru de cancer de l'intestin :

- cancer de l'intestin ou polypes intestinaux dans la famille – père, mère, frère(s), sœur(s)
- antécédents de polypes intestinaux
- maladie inflammatoire chronique de l'intestin

Dépistage

Le risque de cancer de l'intestin augmente à partir de 50 ans. Il est donc conseillé d'effectuer un dépistage dès cet âge-là. Discutez avec votre médecin ou votre pharmacien des possibilités de dépistage et demandez conseil sur les différentes méthodes à disposition.

Reconnaître les symptômes

Consultez le médecin si vous avez du sang dans les selles ou si vous observez des modifications du transit intestinal. Lorsqu'il est décelé au stade débutant, le cancer de l'intestin offre de bonnes chances de guérison.

Vivre sainement

Une bonne hygiène de vie permet d'abaisser le risque de cancer de l'intestin. Bougez suffisamment et veillez à une alimentation équilibrée. De petites modifications dans le mode de vie peuvent déjà être bénéfiques pour votre santé.

Vous trouverez de précieux conseils et de plus amples informations dans la brochure de la Ligue contre le cancer « Une alimentation équilibrée favorise la santé ».

DÉFINITIONS

Franchise et quote-part

En Suisse, les assurés doivent participer aux coûts des prestations dont ils bénéficient (médecin, hôpital, médicaments). Cette participation se compose d'un montant annuel fixe (franchise) et de 10 % des coûts dépassant cette franchise (quote-part). En d'autres termes, l'assurance de base ne rembourse les coûts des prestations médicales qu'à partir du moment où vous avez dépassé votre franchise. Elle prend ensuite les coûts en charge, sauf une part de 10 %, que vous devez payer de votre poche.

La franchise ordinaire est de 300 francs pour les adultes. Il est toutefois possible d'opter pour une franchise plus élevée. La quote-part, quant à elle, s'élève au maximum à 700 francs par année.

Programme de dépistage

Dans un programme de dépistage, un groupe de personnes spécifique est régulièrement invité à effectuer un examen en vue de déceler un éventuel cancer. Un tel programme doit répondre à des critères de qualité stricts. Lorsque le dépistage est effectué dans le cadre d'un programme, il n'est pas soumis à la franchise et il est remboursé par l'assurance-maladie de base. Seule la participation aux frais de 10 % (quote-part) est facturée.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

- Brochure destinée aux patients
« Le cancer du côlon et du rectum »
- Brochure « Prédispositions
héréditaires au cancer »
- Brochure « Une alimentation
équilibrée favorise la santé »

Commandes

- par téléphone 0844 85 00 00
- boutique@liguecancer.ch
- www.liguecancer.ch/brochures
- auprès de la ligue contre le cancer de votre canton

LA LIGUE CONTRE LE CANCER DE VOTRE RÉGION

Krebsliga Aargau

Tel. 062 834 75 75

www.krebsliga-aargau.ch

Krebsliga Graubünden

Tel. 081 252 50 90

www.krebsliga-gr.ch

Krebsliga beider Basel

Tel. 061 319 99 88

www.klbb.ch

Ligue jurassienne contre le cancer

tél. 032 422 20 30

www.liguecancer-ju.ch

Bernische Krebsliga

Ligue bernoise contre le cancer

Tel. 031 313 24 24

www.bernischekrebsliga.ch

Ligue neuchâteloise contre le cancer

tél. 032 721 23 25

www.liguecancer-ne.ch

Ligue fribourgeoise contre le cancer

Krebsliga Freiburg

tél. 026 426 02 90

www.liguecancer-fr.ch

Krebsliga Ostschweiz SG, AR, AI, GL

Tel. 071 242 70 00

www.krebsliga-ostschweiz.ch

Ligue genevoise contre le cancer

tél. 022 322 13 33

www.lgc.ch

Krebsliga Schaffhausen

Tel. 052 741 45 45

www.krebsliga-sh.ch

Krebsliga Solothurn

Tel. 032 628 68 10
www.krebsliga-so.ch

Thurgauische Krebsliga

Tel. 071 626 70 00
www.tgkl.ch

Lega ticinese

contro il cancro
Tel. 091 820 64 20
www.legacancro-ti.ch

Ligue vaudoise contre le cancer

tél. 021 623 11 11
www.lvc.ch

Ligue valaisanne contre le cancer

tél. 027 322 99 74
www.lvcc.ch

Krebsliga Wallis

Tel. 027 970 35 41
www.krebsliga-wallis.ch

Krebsliga Zentralschweiz LU, OW, NW, SZ, UR

Tel. 041 210 25 50
www.krebsliga.info

Krebsliga Zug

Tel. 041 720 20 45
www.krebsliga-zug.ch

Krebsliga Zürich

Tel. 044 388 55 00
www.krebsligazuerich.ch

Krebshilfe Liechtenstein

Tel. 00423 233 18 45
www.krebshilfe.li

ADRESSES UTILES

- Ligne InfoCancer** 0800 11 88 11, du lundi au vendredi,
9h – 19h, appel gratuit
helpline@liguecancer.ch
- Forum** www.forumcancer.ch,
le forum internet de la Ligue
contre le cancer
- Guide du cancer** www.liguecancer.ch/guidecancer,
le répertoire internet de la Ligue
contre le cancer avec les offres de
soutien psychosocial (cours, conseil,
etc.) en Suisse
- Ligne stop-tabac** Tel. 0848 000 181, max. 8 cts
la minute (sur réseau fixe)
du lundi au vendredi, de 11 h à 19 h
- Organisations** Ligue gastrointestinale Suisse
case postale 7207
3001 Berne
031 301 25 21
www.gastromed.ch

Impressum

Editrice

Ligue suisse contre le cancer,
Effingerstrasse 40, case postale 8219
3001 Berne
tél. 031 389 91 00, fax 031 389 91 60
info@liguecancer.ch, www.liguecancer.ch

Rédaction/coordination

Cornelia Schwager, Ligue suisse contre le cancer

Collaboration scientifique et rédactionnelle

Dr med. Karin Huwiler, Ligue suisse contre le cancer
Prof. Dr med. Peter Bauerfeind
Dr med. Philipp Bertschinger
Dr rer. nat. Astrid Czock
Dr med. Niklaus Egli
Prof. Dr med. Urs Metzger
Dr med. Stefan Neuner-Jehle
Prof. Nicole Probst-Hensch

Conception graphique

Ligue suisse contre le cancer

Photos

Couverture: © Shutterstock, Laszlo Halasi

Impression

Stämpfli Publikationen AG, Berne

Cette brochure est également disponible en
allemand et en italien.

© 2014, Ligue suisse contre le cancer, Berne

LSC / 2.2014 / 8000 F / 2660



ligue contre le cancer

www.liguecancer.ch/cancerintestin